# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 août 2025

# PROCÈS VERBAL

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Clessé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD.

**Présents** Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Mickaël AIGUILLON - Dominique LIAULT - Sébastien PLAUD - Carine BLANCHARD - Eloïse GERMAIN - Yannick BOIZUMEAU - Jacques PEROCHON - Sébastien QUINAULT - Danielle GUIGNARD

Absents Excusés: Nadia BLANCHARD – Christine ROCHER – Myriam GERMAIN

Secrétaire : Eloïse GERMAIN

\*\*\*\*\*\*\*\*

# ORDRE DU JOUR

- Approbation PV séance du 24 juillet 2025
- Restitution des bâtiments « enfance » aux communes
  - Remboursement aide FIPHFP
    - Gestion du personnel
    - · CR des commissions
    - Questions diverses

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# **APPROBATION PV SÉANCE DU 24 JUILLET 2025**

Le PV est approuvé à l'unanimité

# RESTITUTION DES BÂTIMENTS ENFANCE AUX COMMUNES

Pour rappel, l'Agglo2B est titulaire de la compétence facultative « Services aux familles » qui inclut l'enfance. Son périmètre englobe l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs du mercredi et les accueils de loisirs des vacances scolaires.

Lors du pacte fiscal et financier de mars 2022 qui visait à « rendre plus efficientes et moins coûteuses les gestions patrimoniales », il a été acté de restituer aux communes les bâtiments enfance afin qu'elles en reprennent la pleine gestion. Ces mêmes immeubles ne seront mis à disposition de l'Agglo2B que pour les temps nécessaires aux activités relatives à l'exercice de la compétence enfance.

Il est prévu le retour de l'intégralité des bâtiments enfance à l'ensemble des communes le 1er janvier 2026 avec un transfert de charge au coût réel et à la surface occupée. Le coût réel étant estimé à 309 324 € (moyenne 2021-2022-2023), le transfert de charge s'effectuera comme mentionné dans le tableau suivant :

	Transfert de	MONTANT		Transfert de
Commune	charges initial	Enveloppe	Surface 2024	charges 2025
	2014 hors RH	2017		au m²
Argentonnay	12 329,00	4 091,16	286,06	8 777,85
Boismé	3 869,55	1 079,19	182,43	5 597,93
Bressuire	52 289,71	52 289,71	2 964,50	90 966,69
Brétignolles	788,50	788,50	135,03	4 143,44
Cerizay	19 002,33	19 002,33	1 021,00	31 329,73
Chanteloup	135,99	135,99	99,50	3 053,19
Chiché	22 282,33	2 808,00	138,57	4 252,07
Cirières	1 726,00	646,20	108,92	3 342,25
Clessé	0,00	536,00	68,25	2 094,27
Combrand	3 206,86	3 206,86	129,56	3 975,59
Courlay	1 440,33	1 440,33	350,33	10 750,00
Faye l'Abbesse	123,67	81,38	116,56	3 576,68
La Chapelle St Laurent	0,00	300,00	314,44	9 648,70
La Forêt sur Sèvre	15 618,72	6 946,97	320,19	9 825,14
L'Absie	2 688,41	2 688,41	125,57	3 853,16
Largeasse	2 320,00	300,00	144,22	4 425,44
Le Pin	13 214,81	13 130,83	337,33	10 351,09
Mauléon	22 541,09	22 541,09	1 245,50	38 218,59
Moncoutant sur Sèvre	3 299,00	3 938,89	612,57	18 796,92
Neuvy Bouin	362,83	72,62	75,94	2 330,24
Nueil les Aubiers	26 560,00	15 957,64	464,76	14 261,32
Petite-Boissière (La)	7 152,33	7 152,33	119,17	3 656,77
Saint Amand sur Sèvre	3 965,52	3 922,05	197,28	6 053,60
Saint Aubin du Plain	1 179,74	1 179,74	70,25	2 155,65
St Maurice La Fougereuse	55,00	0,00	108,28	3 322,61
St Pierre des Echaubrognes	1 783,82	1 783,82	172,76	5 301,20
Voulmentin	386,67	386,67	171,55	5 264,07
	218 322,21	166 406,71	10 080,52	309 324,18

Le conseil municipal valide le retour aux communes des bâtiments affectés à la compétence « enfance » à compter du 1er janvier 2026 dans les conditions exposées ci-dessus.

### **REMBOURSEMENT AIDE FIPHP**

La commune a perçu le remboursement de la prothèse auditive d'un agent à hauteur de 525€. Le conseil valide le remboursement de cette somme à l'agent, celui-ci ayant réglé la facture.

#### **GESTION DU PERSONNEL**

Mme le Maire fait le point sur les mouvements de personnel en cours :

- Service administratif : Laurence METAY a effectué son dernier jour de travail le mardi 26 août. Cyndie GERBIER occupe donc seule le poste de secrétaire de mairie jusqu'à l'arrivée de Sonia CAILLERET le 15 septembre. Cette dernière travaillera 10h par semaine les lundis matin, mardi matin et vendredi après-midi.
- Ecole-cantine : Nathalie MAYE remplace Isabelle ARNAUD pour son mi-temps thérapeutique jusqu'au 13 octobre ce qui représente 12h hebdomadaire. Laurence ROY bénéficiant d'un congé proche aidant, ses heures d'absence seront également effectuées par Nathalie MAYE. Le tout représente pour cette dernière un total de 24h30 hebdomadaire.

### **INFORMATIQUE ET TELEPHONIE**

La fibre est installée à la mairie et à l'école, et est opérationnelle. La téléphonie via internet (qui remplace la téléphonie analogique) est en cours d'installation.

#### **BÂTIMENTS**

Les travaux de la chaufferie sont toujours en cours. Cette semaine, ce sont le placo et les peintures qui sont réalisés. L'installation de la chaudière sera à suivre. La réflexion sur le cheminement en pente qui longe la zone de déchargement est en cours, la société MTP79 doit étudier plusieurs scénarios.

Une réunion de la commission bâtiments est programmée le lundi 8 septembre à 20h30.

#### COMMUNICATION

Pour commencer à réfléchir sur le prochain bulletin municipal, une réunion de la commission est programmée le mardi 16 septembre à 20h30.

#### **LOTISSEMENT VIOLINE**

Pour rappel, les commissions lotissement et cadre de vie sont invités à la réunion de lancement avec le bureau d'étude Canopée le 11 septembre à 9h30.

#### **SECURITE**

Le dossier concernant la sécurisation de la route de la Chapelle St Laurent et la route de Boismé sera examiné en commission départementale le 22 septembre. Les travaux définitifs ne seront donc lancés qu'après validation par la commission.

#### MATÉRIEL

La fourche avant du tracteur est en panne. Des devis sont en cours de réalisation.

#### CIMETIÈRE

Les 19 croix latines du carré militaire ont été livrées ce matin. Elles seront installées en régie par les agents du service technique.

#### **VOIRIE**

Les différents travaux de voirie et de chemins prévus sont terminés.

# **DECI**

Une réflexion est en cours pour une réserve incendie qui défendrait les villages du Quarteron, des Bruyères et de Beauregard.

#### **DIVERS**

- Les dates des prochaines élections municipales sont fixées les 15 et 22 mars 2026

#### **PROCHAIN CM**

Jeudi 25 septembre 2025

## Signatures

Le Maire : Mme Christine SOULARD	Le Secrétaire de Séance : Mme Eloïse GERMAIN		